Envoyé en préfecture le 21/09/2026
Reçu en préfecture le 21/09/2026
Publié le
ID : 022-212203780-20260917-2026_09_02-DE

DEPARTEMENT : COTES D'ARMOR
ARRONDISEMENT : GUINGAMP
CANTON : PLOUHA

COMMUNE DE TREVEREC
EXTRAIT DU REGISTE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 SEPTEMBRE 2026

Nbre de Conseillers
en exercice : 11
Nbre de présents : 10
Nbre de votants : 11

L'an deux mil vingt-six, le dix-sept septembre à 18 h 30.
Le Conseil Municipal de la Commune de TREVEREC étant réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Richard HELARY, Maire.

Date de la convocation
8 septembre 2026

Etaient présents :
CAMPEY C. ; COURREGELONGUE F. ; DROUET P. ; DURANTI AM ; GUERNION N. ; HELARY R. ; JUNGMANN K. ; QUERE S. ; LE GOFF K. ; SASSIER A.

Absente excusée ayant donné pouvoir :
CHARBONNEAU A. donne pouvoir à CAMPEY C.

Date d'affichage :
18 septembre 2026

Le scrutin a eu lieu
Catherine CAMPEY a été nommée pour remplir les fonctions de Secrétaire.

N° 02

CEREMONIE ET REPAS DU 11 NOVEMBRE 2026

Monsieur le Maire propose d'organiser la cérémonie du 11 novembre 2026 comme suit :

10 h 45 Rassemblement à la Mairie

11h05 Dépôt de gerbes aux monuments aux morts du bourg et de Pen-Hoat

11h30 Vin d'honneur à la Mairie

12h00 Départ pour le repas des Aînés.

Le repas des aînés aura lieu le mercredi 11 novembre 2026 midi. La recherche d'un restaurant d'une capacité de 50 personnes est en cours

Les habitants de la commune âgés de 60 ans et + dans le courant de l'année 2026 sont invités. Si le conjoint n'a pas encore l'âge requis, il peut participer en réglant son repas.

L'ensemble des élus de la commune sont conviés ainsi que leur conjoint ou conjointe.

Envoyé en préfecture le 21/09/2026
Reçu en préfecture le 21/09/2026
Publié le
ID : 022-212203780-20260917-2026_09_02-DE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- **D'organiser la cérémonie du 11 novembre comme proposée par Monsieur le Maire,**

- **D'organiser le traditionnel repas des aîné(e)s au restaurant le mercredi 11 novembre 2026 midi. Les habitants de la commune âgés de 60 ans et + dans le courant de l'année 2026 sont invités. Si le conjoint n'a pas encore l'âge requis, il peut participer en réglant son repas.**

Un service de car au départ de Trévérec sera organisé pour les participants.

Certifié conforme
Le Maire,
Richard HELARY

